

toyens de ce pays et de leurs descendants, eux dont nous sommes dans cette crise les mandataires.

Mais bien que nous constatons avec plaisir ce qui s'est passé depuis quatre ans, si pressantes et si vitales sont les questions qu'il nous incombe de résoudre aujourd'hui, qu'il nous faut les aborder sans retard et de notre mieux, ne jetant un regard en arrière que dans le but de nous inspirer; et certes, le succès qui a couronné les efforts de nos soldats, de nos hommes d'Etat, de nos manufacturiers, de nos ouvriers, de nos cultivateurs et de notre population en général, du commencement à la fin de la guerre, peut nous donner l'espoir d'une heureuse solution. Mettons-nous donc à l'étude de ces problèmes avec patriotisme, bannissant tout sentiment d'égoïsme et nous inspirant des sacrifices faits par notre armée sur les champs de bataille de l'Europe. Tant que la guerre a duré, la présence d'un ennemi commun, l'excitation et la fièvre des combats ont suffi à nous stimuler; mais nous n'avons plus à compter là-dessus, il nous faut puiser notre inspiration à d'autres sources, pour répondre comme il convient aux sérieuses exigences de la situation actuelle. Il importe, tout d'abord, qu'il règne chez tous les sujets de notre population un profond sentiment de patriotisme, une intelligence parfaite de leurs devoirs et de leurs responsabilités comme citoyens, et un si ardent désir de travailler au salut de l'intérêt public que, désormais, l'esprit de parti, les rivalités de classes, et tout indigne motif d'intérêt personnel soient choses inconnues parmi eux. Voyez quel exemple nous a fourni notre armée d'outre-mer: dans ses rangs, conservateurs et libéraux s'aidaient mutuellement, millionnaires et ouvriers combattaient côte à côte, il n'y avait ni distinctions de classes, ni divergences d'opinions politiques, chacun était disposé à se sacrifier pour l'autre et tous étaient prêts à mourir pour la patrie.

Encouragés par le succès que nous avons obtenu au point de vue économique durant la guerre, et forts des splendides exemples que notre armée nous a mis sous les yeux, sachons aborder avec confiance l'étude des problèmes qui s'imposent aujourd'hui à notre examen et qui ne sont pas moins importants que ceux qu'elle a eu elle-même à résoudre.

Il y a plusieurs mois que le Gouvernement s'occupe de scruter les problèmes se rattachant à l'œuvre de la restauration nationale. L'incertitude de la date de la

paix a ajouté aux difficultés de sa tâche. Cependant, je le dis sans crainte, aucun pays n'est plus en état que le nôtre de résoudre des problèmes de cette nature.

Il est heureux que le Gouvernement ait jugé à propos de présenter un projet de loi comportant la création d'un ministère de l'hygiène publique. La conservation et le développement de notre plus précieuse ressource, à savoir: la vitalité de notre population, vitalité que la bienfaisante influence de notre climat a contribué à rendre si remarquable, sont choses essentielles. Au cours de la guerre, des maladies dont il eût été possible de triompher par des mesures purement préventives, ont enlevé au pays un plus grand nombre d'enfants que la guerre elle-même ne lui a enlevé de soldats, ce qui fait voir la nécessité d'une loi de cette nature.

La mesure tendant à assurer de meilleurs logis aux ouvriers sera vue d'un bon œil par la population tout entière. Quiconque est au fait de ce que sont actuellement les logis des ouvriers dans nos grandes villes, conçoit l'absolue nécessité d'une aide et d'une surveillance de la part de l'Etat. Par bonheur, nous pouvons, dans ce pays encore nouveau, adopter cette mesure plutôt à titre préventif que comme remède à un état de chose qui existerait depuis longtemps.

Il y a lieu de féliciter le Gouvernement d'avoir songé à présenter un projet de loi pour aider à l'instruction professionnelle et technique. C'est là un pas dans la bonne voie; cette mesure est éminemment propre à mettre nos jeunes gens en état de gagner leur vie plus facilement.

On va présenter une mesure pour encourager l'amélioration des chemins publics. Voilà un projet essentiel pour rendre plus acceptables les conditions de la vie à la campagne et pour permettre aux cultivateurs ou autres exploitants de rendre leurs produits au marché sans frais ou inconvénients inutiles. Le projet de loi relatif à un nouveau remaniement du cens électoral est très opportun en ce qu'il confère plus efficacement aux femmes le droit de vote et leur reconnaît le privilège de siéger au Parlement. Le splendide travail accompli par les femmes durant la guerre leur a mérité d'exercer tous les droits et privilèges qui appartiennent au citoyen et a démontré que leur participation à la législation serait d'un avantage inestimable.

La mesure qu'on va présenter au sujet des immigrants utiles au pays intéresse au plus haut degré notre vie nationale. Il est